RAPPORT DE GESTION AU 30/12/2022
EPARGNE ENTREPRISES DIVERSIFIEE

I. ÉVOLUTION DES INDICES

ÉVOLUTION DES INDICES	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2022	Performance sur 6 mois	Performance sur 12 mois
CAC 40	7153,03	5 922,86	6473,76	+9.30%	-9.50%
Cac Mid and Small	15516 ,29	12 916,62	13365,03	+3.47%	-13.86%
Dow Jones	36338,30	30 775,43	33147,25	+7.70%	-8.78%
Nasdaq	16320,08	11 503,72	10939,76	+3.79%	-32.97%
Nikkei	28791,71	26 393,04	26094,50	-1.13%	-9.37%
Euro Stoxx 50	4298,41	3 454,86	3793,62	+9.80%	-9.49%
MSCI WORLD	3231,73	2746,36	2602,68	+9.47%	-19.46%

Euro/Dollar	1,1369	1,0478	1,0702	+2.13%	-6.15%
Pétrole T Brent	74,64	109,05	85,95	-21.18%	15.15%
Fixing or	1829,24	1 806,44	1823,58	+0.94%	-0.31%

LES TAUX	UE	USA	LES TAUX	France	USA
Banques centrales	2,00%	4.25/4.50%	Taux longs 30 ans	3.31%	3,96%
Inflation	10,1%	7.1%	Taux longs 10 ans	3,09%	3,87%

II. CONJONCTURE ECONOMIQUE

En ce deuxième semestre, les marchés financiers ont connu des hauteurs de vagues dignes de la Route du Rhum, après une forte baisse en septembre et un fort rebond en octobre, accompagné de mesures d'assouplissement sanitaires en Chine, une accalmie sur les prix du pétrole et une politique monétaire moins restrictive aux USA. Même si cette remontée des marchés fut spectaculaire, les grands indices comme le Nasdaq ont progressé plus lentement, pénalisés par la hausse graduelle des taux d'intérêt court terme. Les élections de mi-mandat ont conforté le clan démocrate sur une poursuite de la politique économique sociale et internationale préalablement définie.
En Europe, nos « imoca » ont mieux performé sur les océans boursiers que les « ultime » américains. Mais leurs victoires peuvent être interprétées différemment car l'inflation américaine, volontairement freinée est induite par une forte consommation et des investissements importants, contrairement à l'Europe qui subit la hausse du prix de l'énergie avec la guerre en Ukraine. La BCE a néanmoins choisi de maintenir sa politique de hausse des taux.
En Chine, le nouveau recul des indices manufacturiers et services, témoignant du ralentissement de l'activité et les contestations populaires ont inquiété les investisseurs ; mais en fin d'année, l'allègement de la politique zéro covid, accompagnée d'un soutien aux secteurs en difficulté (immobilier) ont rassuré les marchés financiers.
Enfin, concernant le marché des matières premières, l'or s'est apprécié de 10% en un mois autour de 1800 dollars l'once, dans un contexte de dollar affaibli ; les cours du pétrole se sont détendus vers 80 dollars, loin des tensions estivales autour de 100 dollars.

III. LES TAUX

Au cours du 2nd semestre 2022, les marchés obligataires ont affronté l'intensification du combat des banques centrales contre l'inflation. La FED, puis la BCE, ont accéléré le tempo du resserrement monétaire en actant plusieurs hausses consécutives de 0.75 %.
In fine, les taux directeurs américains ont été relevés de 4,25% entre mars et décembre, mouvement inédit par son ampleur et sa rapidité depuis les années 80. De son côté, la BCE a porté le taux des opérations principales à 2.50% et celui de la facilité de dépôt à 2%.
De part et d'autre de l'Atlantique, ce durcissement rapide des conditions de financement vise à freiner la demande et rétablir la stabilité des prix nonobstant les effets négatifs sur la croissance.
Face à l'ampleur des actions déployées, la dynamique d'inflation s'est essoufflée avec un pic à 9.1% en juin aux Etats-Unis et à 10.6% en octobre pour la Zone Euro.
Alors que les taux directeurs ont renoué en un temps record avec la neutralité et atteignent désormais un niveau restrictif, ils devraient s'inscrire dorénavant sur une trajectoire haussière plus mesurée que sur le semestre écoulé. Dans ce contexte, les rendements des bons du Trésor américains se sont sensiblement tendus et l'inversion de la courbe s'est nettement accentuée.
Entre instabilité politique transalpine, faux pas budgétaire britannique et guerre en Ukraine, la Zone Euro a été soumise à de multiples turbulences…
Sous le poids des pressions inflationnistes, les taux souverains ont enregistré une volatilité certaine et se sont passablement écartés. Signe avant-coureur de ralentissement économique, la courbe des emprunts allemands s'est inversée avec un Bund à 2.55% fin décembre (vs. -0.18% fin 2021). L'OAT termine l'année à 3.09% (vs. 0.19% fin 2021) et le 10 ans italien à 4.68% (vs.1.16% fin 2021).
Après avoir enregistré un pic fin septembre, les primes de risque offertes par les obligations d'entreprise se sont resserrées en dernière partie d'année. Les rendements offerts ont retrouvé la faveur des investisseurs dans un contexte de meilleure visibilité sur les taux.

IV. PERSPECTIVES

Jusqu'où ne monteront-ils pas ? : les taux d'intérêt pourraient s'approprier la devise de Fouquet « quo non ascendet » sans avoir peur de courroucer les investisseurs et se voir appliquer la sanction du Roi Soleil, à savoir non pas l'embastillement mais… la récession.
Cependant, ces resserrements monétaires successifs ont été volontaires afin de juguler l'inflation en ralentissant la croissance mondiale. Tout signe de résilience de l'économie américaine est consubstantielle à une mauvaise nouvelle qui obligerait les banquiers centraux à prolonger leurs politiques monétaires restrictives. La difficulté est donc de prévoir cette accalmie (2 hausses de taux sont encore à prévoir en 2023 aux USA) qui serait une excellente nouvelle pour les valeurs du Nasdaq et les valeurs de croissance.
Certains observateurs envisagent une récession plus légère que prévue, la croissance aux USA passant de 2 % à 1 % en 2023 et quasiment nulle en Europe. Les cours des matières premières commencent à se stabiliser et les goulets d'étranglement s'estompent notamment dans le fret maritime. Mais certaines entreprises resteront pénalisées car la hausse des prix sera difficilement acceptée par les consommateurs tandis que d'autres secteurs pourraient être épargnés, à savoir l'énergie, les systèmes de défense (guerre en Ukraine) mais aussi des valeurs acycliques dans le domaine de la santé.
L'impact d'un dollar fort demeure un point essentiel pour les économies endettées notamment les pays émergents.
En Asie, la banque du Japon marque une rupture avec son passé en instituant les prémices d'une politique monétaire plus restrictive en élargissant les bornes de fluctuations des taux à 10 ans... La Chine et son cortège de mesures d'assouplissement anti-covid annoncées par le conseil des affaires de l'Etat devraient impacter favorablement l'économie sur les secteurs du luxe et du tourisme même si la lecture doctrinale du pays est parfois peu lisible. Pékin continuera d'investir dans les infrastructures afin de soutenir le moral des entreprises et des ménages tout en espérant favoriser la croissance en 2023.

OBJECTIF DE GESTION

Le FCPE est un Fonds de Fonds, de classification « diversifié », qui a pour objectif de rechercher une performance supérieure à son indicateur de référence, composé de 50% Euro MTS 1-3, (coupon réinvestis) + 25% Eurostoxx 50 TR (dividendes réinvestis) + 25% EONIA capitalisé, sur la durée de placement recommandée par le biais d'une gestion discrétionnaire
Epargne Entreprises Diversifiée n'est pas un fonds indiciel. L'indice n'est qu'un indicateur de comparaison.
La stratégie d'investissement s'appuie sur une allocation en parts d'OPCVM. La part respective de chaque OPCVM dans la composition de l'actif variera en fonction des convictions des gérants. La sélection des OPC se fera par une approche quantitative (analyse de performances, de la volatilité, de la tracking error, du bêta, de l'alpha ect) et qualitative (approfondissement du process de gestion).

EVOLUTION DU FONDS

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	Evolution
Nombre de parts	234 748,62	217 432,73	193 991,95	-10,78%
ACTIF NET (€)	2 315 150,00	2 377 346,05	1 956 390,07	-17,71%
Valeur liquidative	10,30	10,99	10,08	-8,28%

GRAPHIQUE

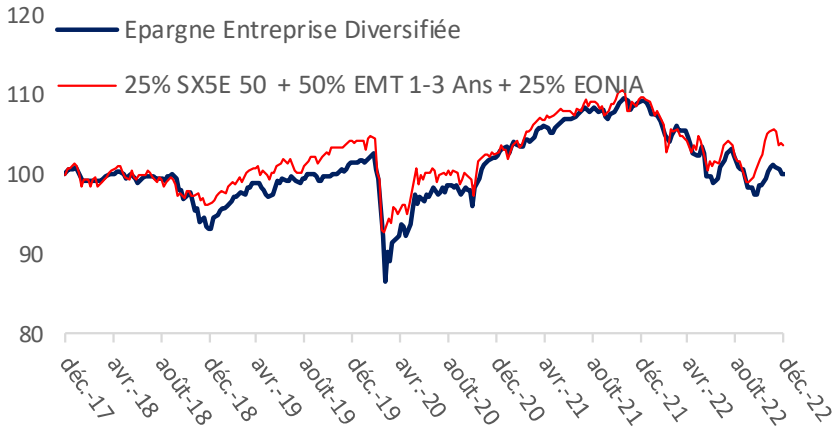

PRINCIPALES LIGNES DU FONDS :

	Poids
AURIS DIVERSIFIED	36,80%
AURIS SEL DEF R	25,65%
BIL TV22-25 VEOLIA	10,88%
OPTIGEST PATRIM 4D	10,47%
UZES RENDEMENT C	5,27%
OPTIGEST MONDE	5,16%
UZES ENTREPRISES	4,33%
Poids des 10 premières lignes	**98,55%**

INDICATEUR DE RISQUE :

← PROFIL DE RISQUE →

1 2 3 **4** 5 6 7

INDICATEURS GENERAUX :

	1 an	3 ans
Alpha	-2,65%	-0,98%
Ecart de suivi	6,29%	6,15%
Ratio d'information	-0,42	-0,05
Beta	0,41	0,73
Sharpe	-1,51	-0,18
Volatilité	5,48%	8,25%
Volatilité Indice	7,29%	8,00%

INFORMATION DES PORTEURS

Les souscriptions et les rachats sont effectués sur la base des cours de clôture du vendredi ; les ordres doivent être réceptionnés le vendredi (avant 12 heures).

Le prospectus complet est à votre disposition à la Société de Gestion sur le site www.finuzes.fr

La société de gestion applique la méthode de l'engagement global pour le calcul du risque global.

Les droits de votes aux Assemblées sont exercés dans la mesure du possible pour les lignes les plus significatives de l'OPCVM et selon les dispositions propres à chaque pays :
Soit par présence à l'AG
Soit par vote par correspondance
La politique de vote et la politique d'engagement sont disponibles sur le site www.finuzes.fr.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES

UZES GESTION sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, PLG a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont la diligence dans l'exécution des ordres, le coût et l'automatisation de l'exécution (paiement – livraison).

Politique de rémunération

La Politique de Rémunération de la Société de Gestion établit les règles et pratiques qui sont compatibles avec une gestion solide et efficace des risques et favorisent une telle gestion. Elle n'encourage pas les prises de risques incompatibles avec les profils de risques, les règles ou les actes constitutifs de la Société et ne nuit pas à la conformité aux devoirs de la Société de Gestion d'agir au mieux des intérêts des actionnaires. La politique de rémunération est alignée sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion et des fonds OPCVM et FIA qu'elle gère ainsi que des personnes qui investissent dans ces fonds OPCVM, et cette politique comporte des mesures visant à éviter les

conflits d'intérêts. Elle comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculées et l'identification des individus responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages. En ce qui concerne l'organisation interne de la Société de Gestion, l'évaluation de la performance se fait dans un cadre pluriannuel. La Politique de Rémunération prévoit des composantes variables des salaires discrétionnaires dûment équilibrées, et la composante fixe représente une proportion de la rémunération totale suffisamment élevée pour permettre la mise en œuvre d'une politique entièrement flexible s'agissant des composantes variables de rémunération, y compris la possibilité de ne payer aucune composante variable de rémunération. La Politique de Rémunération s'applique aux catégories de personnels comprenant la haute direction, les preneurs de risques, les fonctions de contrôle et tout collaborateur dont la rémunération se situe dans la catégorie de rémunération de la haute direction et des preneurs de risques dont les activités ont un impact important sur le profil de risque de la Société de Gestion.
Le montant total des rémunérations s'est élevé à 1.118.000€ dont 641.000€ en fixe et 438.000€ en prime et intéressement.
Vous pouvez obtenir des informations sur la Politique de Rémunération mise à jour à l'adresse www.finuzes.fr

Information sur les critères ESG

Les gérants d'Uzès Gestion ont la conviction que la prise en compte explicite des facteurs ESG dans leurs décisions d'investissement leur apporte une vision plus exhaustive des entreprises et leur permet de mieux appréhender la manière dont elles gèrent les risques et opportunités de croissance liés aux enjeux du développement durable.
L'évaluation ESG des entreprises procède à la fois de nos analyses internes issues de nos propres recherches et de l'accès à des sources externes.

La démarche d'investisseur responsable d'Uzès Gestion associe exclusions normatives/sectorielles et intégration des critères ESG. Elle se décline à deux niveaux.
Le premier niveau concerne l'ensemble des actifs sous gestion (actions et obligations). Le second est relatif à la politique d'investissement responsable appliquée à nos fonds ISR.

1/ Pour l'ensemble de ses actifs sous gestion directe, Uzès Gestion applique les exclusions normatives et sectorielles suivantes :

- Sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente de bombes à sous-munitions et mines antipersonnel
- Entreprises ne respectant pas l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies
- Entreprises faisant l'objet d'une controverse très sévère (Rouge) dans la nomenclature MSCI.
- Entreprises dont les activités sont liées au charbon thermique (extraction/production d'électricité).

2/ Au-delà des exclusions normatives et sectorielles décrites précédemment, les fonds ISR appliquent des exclusions sectorielles supplémentaires motivées par des choix d'ordre éthique.
Ces fonds suivent parallèlement une politique d'intégration ESG dont l'objectif est d'effectuer, préalablement à tout investissement, une analyse extra-financière systématique des sociétés.

Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

Enfin, Uzès Gestion prend en compte les enjeux ESG dans sa politique de vote.

En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion de l'OPC est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement ou les objectifs d'investissement durable.

Le risque en matière de durabilité est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les risques de durabilité peuvent présenter un caractère intrinsèque (changement climatique, atteinte à la biodiversité, événements sociaux, dégradation de la gouvernance…) et/ou avoir un impact sur d'autres types de risques tels que les risques opérationnels, les risques de marché, les risques de crédit, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie.

La matérialisation de ces risques peut avoir un impact sur les rendements du fonds à plus ou moins long terme. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

Par essence diffus, risques de durabilité et incidences négatives sont analysés à différents niveaux de nos processus d'investissement : des politiques d'exclusion à l'intégration des notes ESG et au suivi des controverses.

La démarche ESG et la politique SFDR d'Uzès Gestion sont accessibles sur le site
http://www.finuzes.fr/Approche_responsable

CABINET VIZZAVONA
Commissariat aux comptes
64 boulevard Maurice Barres
92200 Neuilly sur Seine

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

EPARGNE ENTREPRISE DIVERSIFIEE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2022

FONDS COMMUND DE PLACEMENT
EPARGNE ENTREPRISE DIVERSIFIEE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement EPARGNE ENTREPRISE DIVERSIFIEE, relatifs à l'exercice clos le 30 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly Sur Seine, le 27 Février 2023

CABINET VIZZAVONA
64 Boulevard Maurice Barrès
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 01.47.22.01.04 – Tél : 06 03 06 17 47
Courriel : pvizza2@gmail.com
SIRET : 418 290 193 00030

Patrice VIZZAVONA

Commissaire aux Comptes

EPARGNE ENTREPRISES DIVERSIFIEE

FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

FCPE

RAPPORT ANNUEL
AU
30/12/2022

Bilan actif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers	**2 245 096,19**	**2 563 270,13**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**247 825,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	247 825,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**1 997 271,19**	**2 563 270,13**
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	1 997 271,19	2 563 270,13
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Créances	**6 820,00**	**6 820,00**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**6 820,00**	**6 820,00**
Comptes financiers	**33 574,71**	**37 089,40**
Liquidités	**33 574,71**	**37 089,40**
Total de l'actif	**2 285 490,90**	**2 607 179,53**

Bilan passif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	**2 229 144,46**	**2 516 810,96**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**0,00**	**0,00**
Report à nouveau (a)	**0,00**	**0,00**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**52 712,41**	**89 335,56**
Résultat de l'exercice (a, b)	**-3 666,52**	**-2 633,49**
Total des capitaux propres	**2 278 190,35**	**2 603 513,03**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	**7 300,55**	**3 666,50**
Opérations de change à terme de devises	**0,00**	**0,00**
Autres	**7 300,55**	**3 666,50**
Comptes financiers	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	**0,00**	**0,00**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Total du passif	**2 285 490,90**	**2 607 179,53**

(a) Y compris comptes de régularisations
(b) Diminués des acomptes versés au titre de l’exercice

Hors-bilan au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Operations de couverture		
Operations reglementees		
TOTAL Operations reglementees	**0,00**	**0,00**
Operations de gre a gre		
TOTAL Operations de gre a gre	**0,00**	**0,00**
Autres operations		
TOTAL Autres operations	**0,00**	**0,00**
TOTAL Operations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres operations		
Operations reglementees		
TOTAL Operations reglementees	**0,00**	**0,00**
Operations de gre a gre		
TOTAL Operations de gre a gre	**0,00**	**0,00**
Autres operations		
TOTAL Autres operations	**0,00**	**0,00**
TOTAL Autres operations	**0,00**	**0,00**

Compte de résultat au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	**0,00**	**0,00**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	**0,00**	**0,00**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**0,00**	**0,00**
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-3 634,05	-2 739,40
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**-3 634,05**	**-2 739,40**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-32,47	105,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**-3 666,52**	**-2 633,49**

Evolution de l'actif net

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	**2 603 513,03**	**2 480 491,14**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	602 072,78	779 052,29
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-726 576,69	-819 524,57
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	77 107,98	89 972,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-23 730,36	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transaction	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-250 562,34	76 261,12
Différence d'estimation exercice N :	*86 412,19*	*336 974,53*
Différence d'estimation exercice N-1 :	*-336 974,53*	*-260 713,41*
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N :	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1 :	*0,00*	*0,00*
Distribution d'avoirs	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-3 634,05	-2 739,40
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (2)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	**2 278 190,35**	**2 603 513,03**

(2) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

1. COMPLEMENTS D'INFORMATION

1.1. Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeur assimilées		
Autres obligations (indexées, titres participatifs	247 825,00	10,88
TOTAL Obligations et valeur assimilées	**247 825,00**	**10,88**
TOT		
TOTAL TOT	**0,00**	**0,00**
TOTAL ACTIF	**247 825,00**	**10,88**
PASSIF		
Operations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Operations de cession sur instruments financiers	**0,00**	**0,00**
TOTAL PASSIF	**0,00**	**0,00**
HOBI		
Operations de couverture		
TOTAL Operations de couverture	**0,00**	**0,00**
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	**0,00**	**0,00**
TOTAL HOBI	**0,00**	**0,00**

1.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	247 825,00	10,88						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							33 574,71	1,47
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

1.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					247 825,00	10,88				
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	33 574,71	1,47								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

1.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
Actif								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

1.1. Ventilation par nature des postes créances et dettes

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Frais de gestion	6 820,00
Total des créances		**6 820,00**
Dettes	Frais de gestion	7 300,55
Total des dettes		**7 300,55**
Total dettes et créances		**-480,55**

1.2. Capitaux propres

MOUVEMENTS DE SOUSCRIPTIONS ET RACHATS

	En parts	En montant
Parts ou actions émises durant l'exercice		
Parts capitalisables	59 842,872	602 072,78
	0	
Parts ou actions rachetées durant l'exercice		
Parts capitalisables	-70 119,878	-726 576,69
	0	
Solde net des Souscriptions Rachats		
Parts capitalisables	-10 277,006	-124 503,91
	0	
Nombre de parts ou actions en circulation à la fin de l'exercice		
Parts capitalisables	227 462,313	
	0	

COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées à des tiers	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises à l'OPCVM	0,00
Montant des commissions de souscription acquises à l'OPCVM	0,00
Montant des commissions de rachat acquises à l'OPCVM	0,00

1.3. Frais de gestion

	30/12/2022
Pourcentage de frais de gestion fixes	**0,16**
Frais de gestion fixes	**3 634,05**

1.4. Engagements reçus et donnés

1.5. Autres informations

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DÉPÔTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DETENUS EN PORTEFEUILE

	30/12/2022
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	218 649,42
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	218 649,42

1.6. Tableau d’affectation des sommes distribuables

ACOMPTES VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
	Date	**Montant total**	**Montant unitaire**	**Crédits d'impôt totaux**	**Crédits d'impôt unitaire**
Total acomptes		**0**	**0**	**0**	**0**

ACOMPTES SUR PLUS OU MOINS-VALUES NETTES VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
	Date	**Montant total**	**Montant unitaire**
Total acomptes		**0**	**0**

Tableau d’affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-3 666,52	-2 633,49
Total	**-3 666,52**	**-2 633,49**
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 666,52	-2 633,49
Total	**-3 666,52**	**-2 633,49**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d’impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	**0,00**	**0,00**
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au plus et moins-values nettes	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	52 712,41	89 335,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**52 712,41**	**89 335,56**
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	52 712,41	89 335,56
Total	**52 712,41**	**89 335,56**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

1.7. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/12/2018	27/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
ACTIF NET					
Part C	1 754 690,53	2 371 553,78	2 386 006,23	2 409 226,96	1 956 390,07
Part C3			94 484,91	194 286,07	321 800,28
Nombre de titres					
Part C	186 699,754	232 117,445	231 477,267	219 199,399	193 991,9490
Part C3	0,000	0,000	9 612,236	18 539,9200	33 470,3640
Valeur liquidative unitaire					
Part C EUR	9,39	10,21	10,30	10,99	10,08
Part C3 EUR	0,00	0,00	9,82	10,47	9,61

1.8. Inventaire détaillé des dépôts et instruments financiers

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL I - Obligations & Valeurs assimilees			**247 825,00**	**10,88**
TOTAL Obligations & valeurs assimilees nego. sur un marc			**247 825,00**	**10,88**
TOTAL Autres obligations (indexees, titres participatifs			**247 825,00**	**10,88**
TOTAL LUXEMBOURG			**247 825,00**	**10,88**
BIL TV22-25 VEOLIA	EUR	250 000	247 825,00	10,88
TOTAL III - Titres d'OPC			**1 997 271,19**	**87,67**
TOTAL OPCVM Français a vocation générale			**1 997 271,19**	**87,67**
TOTAL OPCVM Français a vocation générale			**1 997 271,19**	**87,67**
OPTIGEST MONDE I	EUR	1	117 469,13	5,16
AURIS DIVERSIFIED BETA I EUR	EUR	72	838 369,44	36,80
AURIS SELECTION DEFENSIVE R EUR CAP	EUR	4 960	584 288,00	25,65
TOTAL FRANCE			**457 144,62**	**20.06**
UZES RENDEMENT C	EUR	93	120 123,45	5,27
UZES ENTREPRISES	EUR	81	98 525,97	4,32
OPTIGEST PATRIM 4D	EUR	3 440	238 495,20	10,47